

—
**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 31 août 2009

CP 09/08-07

**AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES
RD 14 E et RD 28
DEVOLUTION DES MARCHES**

—
Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, des consultations, selon la procédure adaptée, ont été lancées auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les RD 14 E et RD 28.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 27 juillet 2009 a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis.

Elle a décidé d'attribuer les marchés suivants aux entreprises qui proposent la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés : prix des prestations 90% et délai d'exécution 10 % .

RD 14 E – PR 0+000 à 0+212 – Reprofilement de chaussée - LABOURGADE

Montant : 75 141,90 € HT

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : Société SCREG Sud-Ouest (82)

RD 28 – PR 3+146 à 7+336 – Reprofilement de chaussée – CASTELSAGRAT –
MONTJOI - PERVILLE

Montant : 155 638,14 € HT (solution de base)

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : SCREG Sud-Ouest (82)

En conséquence, je vous demande de bien vouloir délibérer.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 27 juillet 2009,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département l'ensemble des marchés d'aménagement des routes départementales RD 14 E et RD 28 avec les entreprises et pour les montants suivants :

RD 14 E – PR 0+000 à 0+212 – Reprofilement de chaussée - LABOURGADE

Montant : 75 141,90 € HT

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : Société SCREG Sud-Ouest (82)

RD 28 – PR 3+146 à 7+336 – Reprofilement de chaussée – CASTELSAGRAT – MONTJOI - PERVILLE

Montant : 155 638,14 € HT (solution de base)

Délai d'exécution : 4 semaines

Attributaire : SCREG Sud-Ouest (82)

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,